

Données Ebola

Veille internationale DCAR – Signalements nationaux DMI
18 mai 2015

Fièvre hémorragique virale / Ebola / Afrique de l'Ouest (Source OMS 13/05/2015)

- Au 13/05/2015, plus de 26 700 cas et de 11 000 décès ont été rapportés en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone

Pays	Nb de cas total	Nb de décès
Guinée	3 597	2 392
Liberia	10 604	4 769
Sierra Leone	12 523	3 904

Source : OMS

- Après 42 jours sans aucun cas confirmé sur son territoire, le Libéria a été déclaré indemne de la Maladie à Virus Ebola le 9 mai 2015. Le pays est entré dans une phase de surveillance renforcée pendant 90 jours afin de prévenir l'apparition de nouveaux cas,
- En Guinée et en Sierra Léone, le nombre de nouveaux cas est en diminution par rapport aux semaines précédentes. 2 cas ont été rapportés en Sierra-Léone (contre 9 la semaine précédente), et 7 en Guinée (9 la semaine précédente).

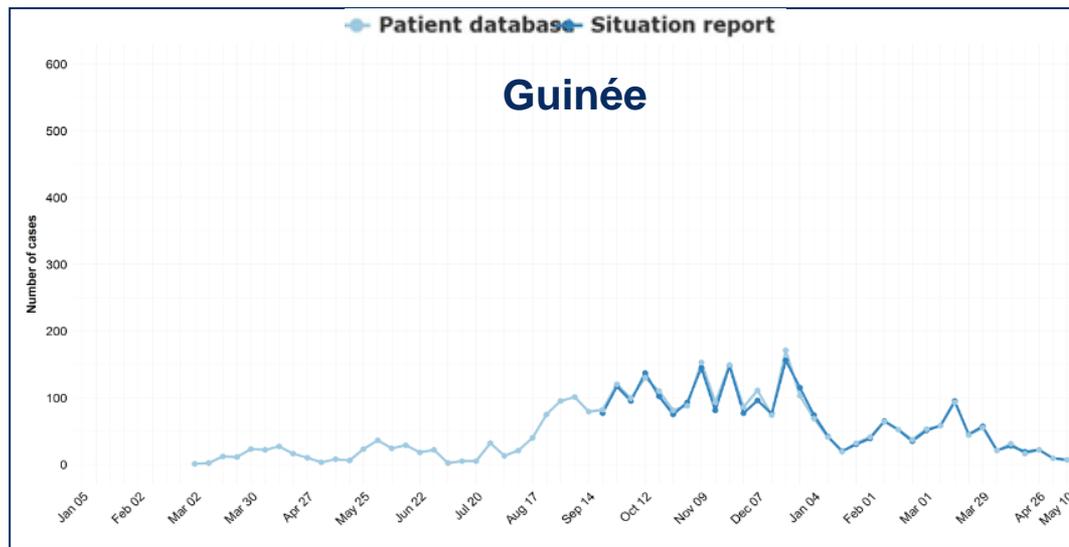
En Guinée

- Six des sept nouveaux cas de la semaine ont été rapportés dans la préfecture de Forécariah, notamment dans le district de Moussayah, frontalier du district de Kambia en Sierra-Léone. Le dernier cas a été rapporté dans la préfecture de Dubréka, au Nord de la Capitale, Conakry.

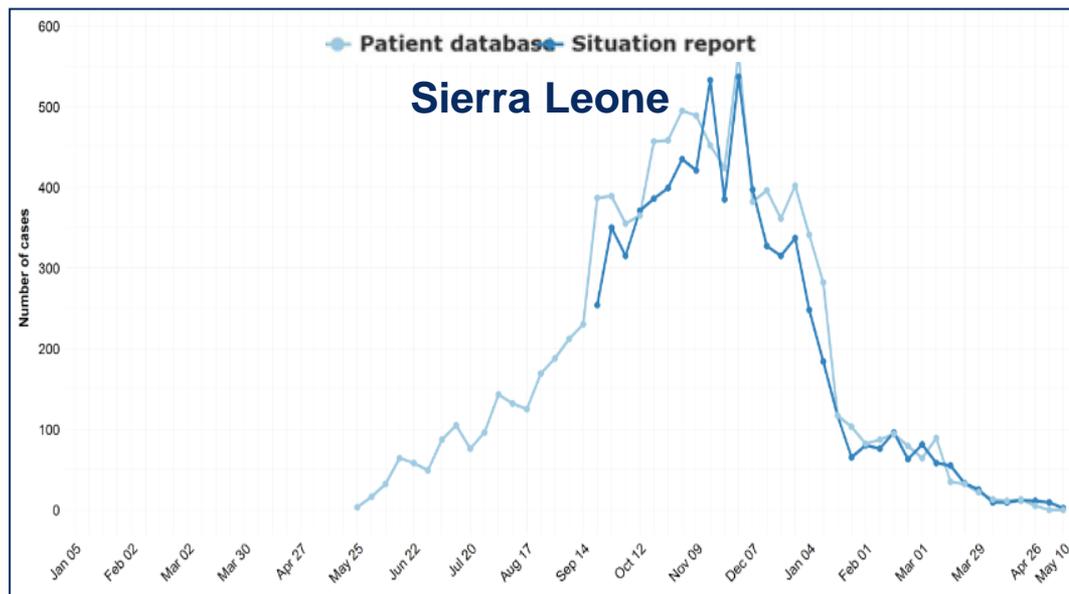
En Sierra Léone

- Les deux nouveaux cas (contacts d'un cas confirmé) ont été rapportés à Moa Wharf, un quartier de la capitale Freetown.
- Au 12 mai 2015, la Sierra-Leone n'a rapporté aucun cas confirmé pendant 8 jours consécutifs.

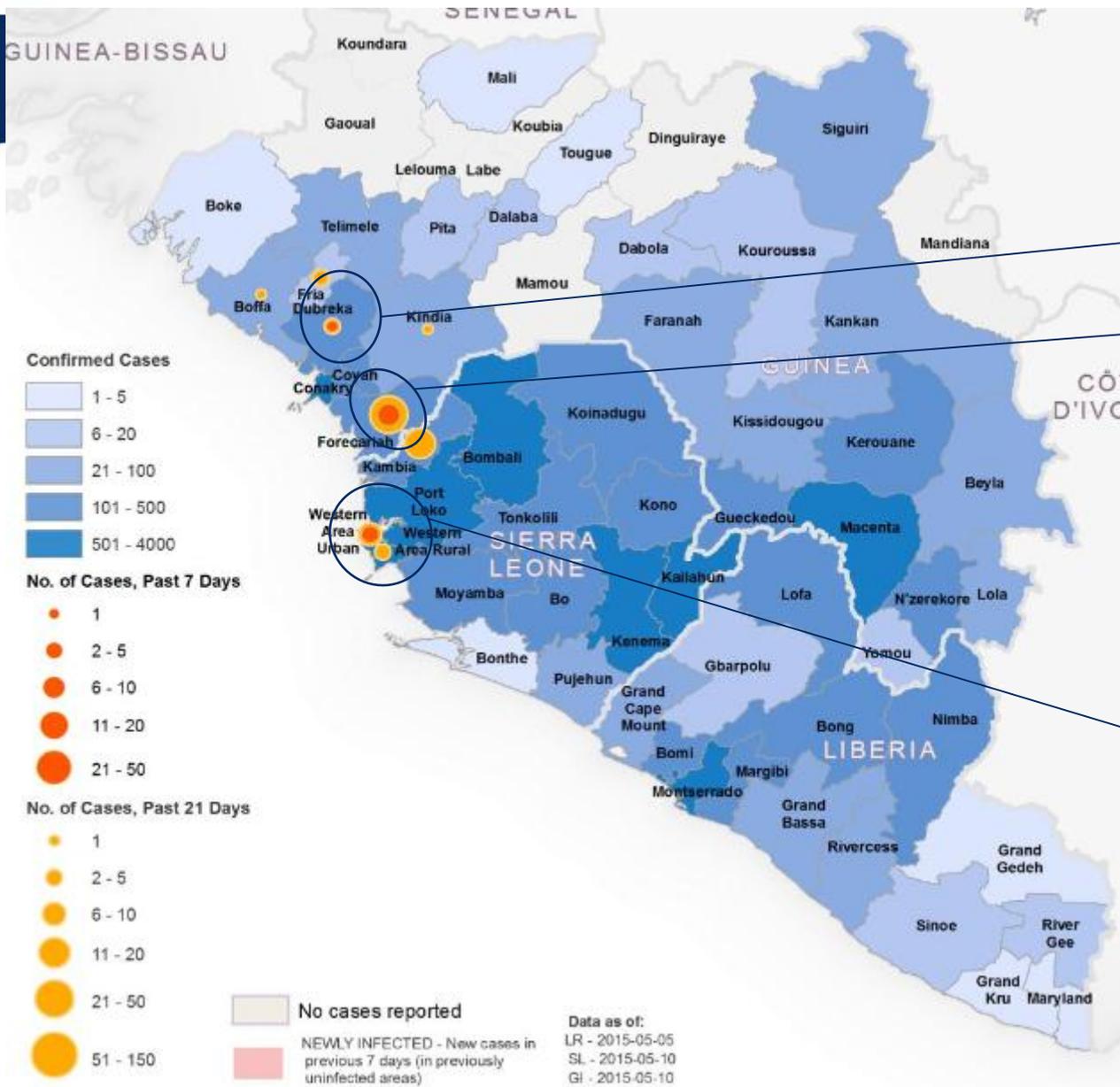
Cas confirmés d'Ebola par semaine et par pays (Source OMS : 13/05/2015)



Source : OMS



Source : OMS



Zones d'attention

Guinée

- Préfectures de Dubréka
- Préfecture de Forécariah

Sierra Leone

- Freetown et alentours de la capitale

Carte. Territoires affectés par l'épidémie d'Ebola au 13 mai 2015
 (Source OMS)



Zones à risque (Définition de cas de l'InVS)

Selon la définition de cas de l'InVS, la zone à risque est définie (dernière mise à jour le 13/05/15) comme les pays suivants :

Sierra Leone et Guinée Conakry

- Depuis le 20 octobre 2014, le Nigeria ne fait plus partie de la zone à risque.
- Depuis le 24 novembre 2014, la République Démocratique du Congo ne fait plus partie de la zone à risque.
- Depuis le 18 janvier 2015, le district de Bamako au Mali ne fait plus partie de la zone à risque.
- Depuis le 9 mai 2015, le Libéria ne fait plus partie de la zone à risque.



Signalements nationaux

Du 23 mars 2014 au 15 mai 2015, **869** signalements ont été reçus dans les ARS et classés par l'InVS :

- 839 cas (96,5%) ont été exclus d'emblée
- 28 (3,2%) ont été classés comme cas possibles ; tous ont été testés et infirmés.
- 2 (0,3%) cas confirmés, diagnostiqués au Liberia et au Sierra Leone, ont été rapatriés en France et confirmés par le CNR.